



# COLLOQUE INTERNATIONAL & PLURIDISCIPLINAIRE

## APPEL À COMMUNICATIONS

***Solder le passé colonial ?  
La mobilisation de la mémoire coloniale  
dans les sociétés africaines  
postcoloniales***

**Université de Dschang  
17 - 18 novembre 2026**

### **DATES**

Soumission au plus tard le

**15 août 2026**

Notification aux auteurs le

**30 août 2026**

### **SOUSSION**

Envoyez votre proposition à  
l'adresse électronique suivante :  
[gercohistoirepolitique@gmail.com](mailto:gercohistoirepolitique@gmail.com)

---

## APPEL À COMMUNICATIONS COLLOQUE INTERNATIONAL & PLURIDISCIPLINAIRE

### **Solder le passé colonial ?**

### **La mobilisation de la mémoire coloniale dans les sociétés africaines postcoloniales**

Université de Dschang 17 - 18 novembre 2026

---

## ARGUMENTAIRE

En Afrique subsaharienne, les processus de décolonisation dans les anciennes colonies n'aboutissent pas sur la formation d'une société libérale avec des institutions politiques issues de la volonté générale. Après les indépendances, on voit naître dans la plupart des pays africains des régimes autocratiques avec des justifications différentes. Dans les pays comme le Ghana, la Guinée et l'Angola, les élites justifient la formation des autocraties par la volonté de construire un pouvoir fort capable de s'opposer aux vellétés impérialistes de l'Occident. Dans d'autres cas, notamment au Cameroun, Gabon, Côte d'Ivoire, il fallait consolider l'indépendance par la promotion de l'unité nationale et le développement économique[1]. Les mobilisations collectives qui visent à contester l'ordre colonial et à revendiquer la mise en place d'une communauté imaginée sur la base de l'aspiration commune à la liberté, ne permettent pas de sortir de la grande nuit que fut la colonisation[2]. La transmission du pouvoir aux élites sélectionnées[3] par l'administration coloniale favorise la perpétuation d'un héritage qui porte l'empreinte des souffrances des colonisés. Dans la littérature, l'on présente l'État postcolonial comme une entité calquée sur le modèle de gestion coloniale[4]. Autrement dit, l'État postcolonial est régi par la permanence d'un principe autoritaire[5] qui fut à la base du système d'administration coloniale. L'État en Afrique s'est formé sur la base d'une institution qui fut éloignée des aspirations à la liberté des populations africaines. À l'origine, l'État colonial est forgé à partir d'un mensonge, celui de la mission civilisatrice qui imposa aux sociétés africaines des manières distinctes de voir le monde[6]. Par la violence, il contraint les sociétés locales à s'accommoder à une situation différente des modes de vie auxquels leurs populations furent attachées. Au fondement de l'État postcolonial, il réside également un mensonge, tissé à partir de la promesse de l'unité nationale et du développement économique. Propagé comme l'idéal à atteindre, le slogan de la construction d'un État unitaire garant du développement économique et de la prospérité fut utilisé par certains héritiers de l'administration coloniale pour fabriquer des régimes autoritaires et faire des aspirations communes à la liberté, des idées subversives[7].

Les formes de récits qui émergent de ces États font de la colonisation une simple parenthèse dans la trajectoire historique des sociétés africaines. Dans la logique de ces régimes postcoloniaux, la colonisation est un épisode qu'il faut vite oublier dans l'optique de construire des États indépendants forts et prospères. Si dans les pays comme la Guinée, le Ghana, le Tchad, le Zaïre, la mobilisation de la mémoire coloniale permis de nourrir leurs mêlées anti-impérialistes, la politique du retour aux sources fut structurée sur la base de la glorification de l'Afrique précoloniale. Porté par les slogans cités précédemment, ces régimes politiques font de l'Afrique précoloniale le cadre par excellence de la valorisation de l'identité et de la puissance africaine. Sur cette base, ils se donnent les attributs de l'État-historien pour investir l'écriture historique et façonner une nouvelle mémoire collective, celle qui présente les héritiers de l'administration coloniale comme les « pères fondateurs de la nation ». Tzvetan Todorov parle ainsi de la systématisation de la mainmise des régimes autoritaires sur la mémoire dans le but de la contrôler dans ses recoins les plus secrets : « les traces de ce qui a existé sont

ou bien effacées, ou bien maquillées et transformées ; les mensonges et les inventions se mettent à la place de la réalité ; on interdit de chercher et de diffuser la vérité : tous les moyens sont bons pour parvenir à son but [8] ». En créant un vide mémoriel, les pouvoirs autoritaires postcoloniaux entreprirent de nouveaux chantiers de remodelage de la mémoire collective. Or, il ne suffit pas de reconstituer pièce par pièce l'image d'un événement passé pour obtenir une mémoire[9].

Dans le cas d'espèce, travestir l'incidence de la colonisation sur la trajectoire historique des sociétés à rebâtir fut un acte d'occultation au service d'une légitimation dont, sciemment ou non, ont été des limites comme de formation des nouvelles élites. Les souvenirs communs à un groupe se construisent à partir de l'expression des mémoires individuelles qui favorisent la composition des expériences singulières autour d'un fait d'histoire. Les régimes politiques postcoloniaux contrôlent la mémoire par le mécanisme de la censure et de la violence. Dans ces régimes autoritaires, la propagande politique vise à créer les conditions d'acceptation d'une vision du monde qui consolident et pérennisent les pouvoirs. Toutefois, le vent de l'Est qui déferle sur l'Afrique subsaharienne dans les années 1990, ne favorise pas seulement l'ouverture démocratique. Elle libère aussi les mémoires enfouies, celles qui portent l'idéal de liberté théâtralisée et revendiquée pendant les mouvements de décolonisation.

Dans les mobilisations collectives pour la démocratie, la question de l'héritage colonial en Afrique se pose avec une certaine acuité. L'idée fut alors de dénoncer les rapports entre les anciennes puissances coloniales et les régimes autoritaires en Afrique. Dans ce contexte de basculement, en février 1990, à l'occasion d'une réunion de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) à Abidjan, Jacques Chirac, Maire de Paris et Président du Rassemblement pour la République (RPR), affirme que : « Le multipartisme n'est pas lié à la démocratie. Il y a des pays africains parfaitement démocratiques, comme la Côte d'Ivoire, qui sont des pays à parti unique où la démocratie s'exerce au sein de ce parti unique. Le multipartisme est une sorte de luxe que ces pays en voie de développement n'ont pas les moyens de s'offrir »[10]. Si ce discours marque le soutien de Jacques Chirac au régime à parti unique de Félix Houphouët Boigny, il fait également échos aux discours du colonat français qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, considère que les populations africaines ne sont pas encore aptes à faire la politique et donc à créer des syndicats et à militer dans les partis politiques. La dénonciation de ce discours jugé paternaliste rappelle le sens de la colonisation dans les imaginaires sociaux en Afrique. Son idéologie, ses normes et ses pratiques furent véhiculés par une prose qui n'a pas disparu après les indépendances. La présence constante de ce passé traumatique exacerbe les tensions dans un espace politique africain où l'héritage de la colonisation est toujours visible. Dans son discours de 2007 à Dakar, Nicolas Sarkozy considère que le : « le drame de l'Afrique c'est que l'homme africain n'est pas encore assez entré dans l'histoire[11] ». Similaire au discours ethnologique du XIXe siècle qui qualifie les sociétés africaines d'arriérées, le discours du Président Sarkozy réactualise le débat sur la colonisation en Afrique dans un contexte où le parlement français vient de rejeter une loi sur les bienfaits de la colonisation. Au regard de cette situation, les sociétés civiles et les intellectuels africains dénoncent un « empire qui ne veut pas mourir[12] ».

Portés par des logiques de déconstruction des schèmes coloniaux qui nourrissent le quotidien des sociétés africaines et par la volonté de tisser leur « propre natte[13] », ils se mobilisent pour élaborer des revendications diverses. Parmi elles, on retrouve des revendications de restitutions d'objets d'arts spoliés pendant la colonisation au Nigéria, au Bénin, au Togo, au Cameroun, en Côte d'Ivoire ou encore le retour des restes humains comme ceux de Patrice Lumumba. Par ailleurs, dans les soulèvements populaires au Mali, en Guinée, en RCA et au Niger par exemple, on observe des groupes de jeunes qui dénoncent la colonisation française et l'implication de la France dans la pérennisation des régimes autoritaires en Afrique. Face à ceux-ci qui participent à la production d'un narratif historique qui présente la colonisation comme une simple étape de l'histoire africaine, les jeunes géné-

rations appellent à la dénonciation d'un passé qui ne passe pas. Dans les diasporas comme à l'intérieur des pays africains, la mémoire coloniale est l'objet de tension qui ébranle les équilibres sociopolitiques et diplomatiques.

Dans un contexte où l'universalisme européen est remis en cause au profit d'un universalisme pluriel qui doit favoriser la construction d'un avenir en-commun entre les peuples diversifiés, les anciennes puissances coloniales réinvestissent le passé colonial et l'affrontent de manières différentes. Par exemple, à la suite des demandes multiples, l'Allemagne a engagé un vaste projet de restitution des objets spoliés pendant la colonisation. Elle a par ailleurs reconnu, en 2021, la qualification de génocide sur les Hereros et les Namas en Namibie. Cette politique mémorielle tournée vers l'affrontement du passé colonial consiste pour ces anciennes puissances coloniales à solder un contentieux historique qui plombe les relations diplomatiques avec les pays africains. C'est également le cas avec la restitution de la dent de Patrice Lumumba par le gouvernement Belge qui considère qu'elle offre l'opportunité de tourner une page du contentieux belgo-congolais[14]. De plus, dans son projet de restructuration des relations franco-africaines, Emmanuel Macron a entrepris depuis 2017, année de sa première élection au pouvoir en France, d'organiser un « dialogue ouvert » avec les jeunesses africaines. En considérant qu'il n'est pas de la génération des personnes nées pendant la colonisation et la décolonisation, il propose de solder le passé colonial pour ne plus en porter les stigmates et surtout pour co-construire un avenir en-commun[15]. Selon lui, cette volonté de refondation suppose affronter le passé commun avec l'Afrique, fut-il douloureux. Dans sa logique, les relations franco-africaines ne doivent plus porter le poids d'un passé qu'il faut reconnaître et assumée mais qui est assez loin de sa génération comme de celle des jeunesses africaines. Le Président Français souhaite alors apporter une nouvelle vision des relations franco-africaines par la définition d'une politique mémorielle qui lui donne une nouvelle énergie, une ambition neuve qui fonde les intérêts communs entre Africains et Français. Cependant, peut-on solder le passé colonial ? Comment refonder un passé qui continue de construire le présent en Afrique et qui s'imbrique dans l'articulation des modes de vie des peuples africains ?

Les souvenirs de la colonisation font partie du vécu des populations en Afrique. Les lieux de mémoires rappelant ce régime oppressif essaient encore les espaces aussi bien ruraux qu'urbains. Dans les anciennes colonies de l'Afrique subsaharienne, la question de la mémoire de la colonisation concerne l'individu, la famille, la communauté et l'État-nation. C'est une mémoire partagée, mais ses expressions et ses usages sont fonctions du lieu où on se trouve, de la place qu'on occupe dans la société et des contextes politiques. La mémoire coloniale est une préoccupation sociale majeure en Afrique, car la colonisation s'est incrustée dans les vies des populations africaines, elle a infiltré leurs pratiques de pouvoir jusqu'à la contrefaçon vil. Elle habite leurs comportements de tous les jours et structure les modes de vies. Son héritage, matériel et immatériel, influence encore les manières d'agir et de se représenter dans le monde. Dans ce sens, ce phénomène est « toujours présent[16] » dans le quotidien des populations en Afrique. Comment la mémoire de la colonisation structure-t-elle le quotidien dans les sociétés africaines postcoloniales ?

L'objectif de ce colloque pluridisciplinaire est de montrer comment, depuis les indépendances, la mémoire de la colonisation s'exprime dans les sociétés africaines postcoloniales. Elle tend également à analyser les tensions que ces expressions génèrent et qui polarisent des débats constants sur l'utilité de l'Histoire en Afrique. Pour ce faire, nous avons retenu cinq axes de recherche pour alimenter la discussion scientifique :

## **I. La construction de la mémoire coloniale en Afrique**

Comment, depuis les indépendances en Afrique subsaharienne, la mémoire coloniale se construit-elle ? Il est question d'analyser les modes de fabrication des mémoires officielles en mettant en évidence leurs justifications et leurs contenus qui donnent sens à une vision du monde impulsée par les régimes politiques postcoloniaux. Par ailleurs, il s'agit aussi d'examiner les stratégies inédites d'expressions des mémoires dissidentes, celles qui ne sont plus autorisées à être exprimées dans les espaces autoritaires. À partir de la grille analytique des modes populaires d'action politique, l'idée c'est d'apprécier la mobilisation des subalternes qui résistent au poids de la violence pour inventer des mécanismes originaux de production de la mémoire coloniale.

## **II. La transmission de la mémoire coloniale en Afrique**

En Afrique, chaque individu, famille, communauté et État, a une histoire singulière avec la colonisation qui se transmet de génération en génération. De l'individu à l'État, comment la mémoire coloniale se transmet-elle ? En questionnant les modes de cette diffusion avec ses instruments, Cet axe permet d'analyser les intimités et les sensibilités des Africains dans leur rapport avec la colonisation. Les expériences particulières de transmission familiale ou les mécanismes de propagation et d'imposition de la mémoire officielle à l'échelle de l'État permettront de comprendre que le développement de la mémoire coloniale est dynamique. Par ailleurs, cet axe s'intéresse aussi singulièrement au travail de transmission mémorielle impulsé par les producteurs de cinéma documentaire en Afrique.

## **III. Les usages de la mémoire coloniale en Afrique**

Cet axe interroge la mémoire coloniale comme ressource dans les espaces politiques en Afrique. Il est question d'analyser les différents fondements de la mobilisation de la mémoire coloniale par les acteurs étatiques comme non étatiques mais également les individus.

## **IV. Les figures, lieux et symboles de la mémoire coloniale**

Cet axe porte sur les processus de cristallisation symbolique. Il s'agit d'identifier les personnages, événements, lieux et objets qui concentrent les enjeux mémoriels et deviennent des supports de rappel, de débat ou de conflit. En s'appuyant sur l'histoire des représentations et la notion de lieu de mémoires, l'axe met en évidence le caractère pluriel et concurrentiel des mémoires à l'œuvre dans l'espace public postcolonial.

## **V. Des commissions d'histoire et des restitutions d'objets d'art pour solder le passé colonial ?**

Dans l'optique de solder le contentieux historique avec les pays africains, les anciennes puissances coloniales mettent en place des projets et des commissions de restitutions d'objets et des commissions d'histoires pour affronter le passé douloureux et avancer vers la co-construction d'un avenir en partage. Cet axe questionne les effets de ces politiques publiques mémorielles dans les sociétés africaines postcoloniales.

Les chercheurs intéressés pourront adresser des propositions de communication d'une longueur maximale de 300 mots, en français ou en anglais, précédées d'un court résumé biographique (titre, nom et prénoms, spécialité, attache institutionnelle, adresse mail, etc.) au plus tard le 15 aout 2026 à l'adresse électronique suivante : [gercohistoirepolitique@gmail.com](mailto:gercohistoirepolitique@gmail.com).

Les communications proposées devront autant que faire se peut s'appuyer sur une documentation dense et sur des sources originales. Les auteurs des propositions sélectionnées en seront informés le 30 aout 2026. Ils seront alors invités à soumettre une version préliminaire de leur communication ainsi qu'une présentation PowerPoint au plus tard le 30 octobre 2026.

Le colloque accepte un maximum de deux (2) communications par participant.

L'inscription au colloque est régie par les modalités suivantes :

- Doctorants : 15 000 FCFA
- Membres du GERCO : 25 000 FCFA
- Chercheurs nationaux non membres du GERCO : 30 000 FCFA
- Chercheurs étrangers : 50 000 FCFA.

Ces frais d'inscription incluent : le kit de participant et les pauses café.

## COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Rodolphine Sylvie Wamba (Université de Dschang), Pr Noubissie M. Tchouaké (Université de Dschang), Pr Célestine Colette Fouellefak (Université de Dschang), Pr Jules Kouosseu (Université de Dschang), Pr Zacharie Saha (Université de Dschang), Pr Théodore Ngoufo Sogang (Université de Dschang), Pr Robert Fotsing Mangoua (Université de Dschang), Pr Jean Koufan Menkene (Université de Yaoundé I), Pr Emmanuel Tchumtchoua (Université de Douala), Pr David Mokam (Université de Ngaoundéré), Pr Albert Gouaffo (Université de Dschang), Pr Nadine Machikou (Université de Dschang), Pr Raphael Tanoh Bekoin (Université de Bouaké), Pr Didier Péclard (Université de Genève), Pr Alexandre T. Djimeli (Université de Dschang), Pr Marie-Emmanuelle Pommerolle (Université de Paris I-Panthéon Sorbonne), Pr Éric Wilson Fofack (Université de Dschang), Pr Eugene Gabin Nguetack (Université de Dschang).

## COMITE D'ORGANISATION

Marius de Batchouo Moifo Fonkou (Université de Lille), Patrick Junior Ngouné (Université de Dschang), Emmanuel Chessi Aseh (Université de Dschang), Ludovic Boris Pountougnigni Njuh (Université Assane Seck de Ziguinchor), Bernold Tsafack Zebaze (Université de Dschang), Joseph Magloire Deuga (Université de Dschang).

## RÉFÉRENCES INDICATIVES

[1] Voir Ngouné P. J., « Processus de décolonisation et transmission du pouvoir en Afrique centrale française : Importance des forces antirévolutionnaires et administratives (1944-1975) », Thèse de Doctorat/PhD en Histoire, Université de Dschang, 2023.

[2] Dans ce sens, la décolonisation est vécue et perçue comme une expérience à-venir. Voir Fanon F., *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, p.301.

[3] Nicolas Bancel parle des élites sélectionnées pour définir les acteurs politiques qui partagent les mêmes idées politiques que l'administration coloniale et qui prennent les rênes du pouvoir après les indépendances. Voir Bancel, N., « La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation », *Mouvements*, Vol 3, n°21-22, 28-40. <https://doi.org/10.3917/mouv.021.0028>.

[4] Young, C., *The African colonial State in comparative perspective*, Yale, Yale University Press, 1997. Dans cet ouvrage, Crawford Young explique qu'en se métamorphosant (indépendances), la chenille (État colonial) est devenu un papillon (État postcolonial) sans perdre son essence. De la sorte, poursuit Young, même si l'on décrit les entités africaines indépendantes comme « de nouveaux États », ceux-ci sont les produits du régime colonial dont ils ont hérité les structures, les routines et pratiques quotidiennes, ainsi que les normes officieuses de gouvernement.

- [5] Selon Achille Mbembe, le principe autoritaire est l'ensemble de légendes, de symboliques, de savoirs et de pratiques inventés par l'État colonial et ré-assumés par l'État postcolonial. Voir Mbembé, A., *Afrique indociles, Christianisme, Pouvoirs et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988, p.13.
- [6] Césaire A., *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1955, p.55.
- [7] *L'exemple des pays qui furent colonisés par la France en Afrique centrale est assez illustratif.*
- [8] Todorov, T., *Les abus de la mémoire*, Paris, arléa, 2004, pp.9-10.
- [9] Halbwachs M., *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1967, p.12.
- [10] Collombat, B., « Jacques Chirac, l'Africain », in Borrel T., et al, *L'Empire qui ne veut pas mourir Une histoire de la Françafrique*. Paris, Seuil, 2021, p.493.
- [11] « Discours de Dakar de Nicolas Sarkozy, 26 juillet 2007 », [Youtube] <https://www.youtube.com/watch?v=u7yeBLPfxp8>., accédé le 15 mai 2026.
- [12] Titre d'un ouvrage récemment paru aux éditions du Seuil. Voir Borrel T., et al, *L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique* , Paris, Seuil, 2021.
- [13] Joseph Ki-Zerbo parle de la natte des autres pour dénoncer un développement qui est calqué sur les modèles extérieurs. Pourtant, selon lui, pour entrevoir un développement endogène, il est nécessaire de tisser ses propres nattes. Voir Ki-Zerbo J., *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, Codesria, 1992.
- [14] Delescluse A. et Murhula A. Nashi E., « Note sur le retour de la dent de Patrice Lumumba : restitution, politique et médias », *Cahiers d'études africaines*, n°251-252, 2023, p.859.
- [15] « Discours d'Emmanuel Macron à l'Université de Ouagadougou », [Youtube], <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>, accédé le 15 mai 2026.
- [16] Kipré, P., « L'historiographie de l'Afrique des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : la contribution des historiens africains », *Culture du Sud*, n°165, Retour sur la question coloniale, juin 2007, p.57.